



Star Awards

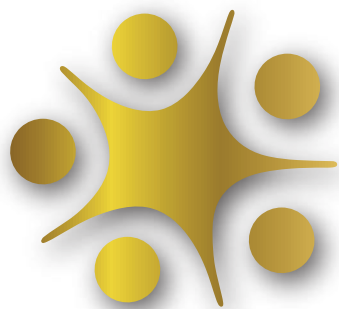
Prix des **Partenaires** du Tourisme Durable

Directives destinées aux candidats

www.europarc.org/star-awards-2019



EUROPARC
Sustainable Tourism
in Protected Areas



Star Awards

Prix des **Partenaires** du Tourisme Durable

Bienvenue dans le programme
« Prix EUROPARC honorant les
Partenaires de Tourisme Durable ».

Pour les zones rurales d'Europe, le tourisme constitue l'un des principaux moteurs économiques. Depuis longtemps, EUROPARC est consciente de la nécessité de veiller à ce que notre environnement de vie et de travail soit respectueux de la nature et des populations.

Par conséquent, si nous voulons que notre avenir soit prometteur, **nous devons faire en sorte que le tourisme soit développé et géré conformément à des principes durables**. Les parcs et les espaces protégés constituent les principaux atouts naturels et culturels d'une région et justifient souvent en grande partie que les visiteurs fassent le déplacement.

Toutefois, une destination ne sera durable que si aussi bien les entreprises que la communauté et les municipalités ouvrent toutes ensemble en ce sens.

Par ce programme **STAR Awards**, EUROPARC est bien déterminée à célébrer, défendre et distinguer les efforts et investissements consentis par les acteurs du tourisme pour devenir plus durables et contribuer à entretenir et protéger leur héritage naturel et culturel.

Pour avoir moins d'impact sur l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, **les partenaires signataires de la Charte** s'engagent notamment à travailler aux côtés du parc et à assumer un rôle de soutien au sein de la communauté.



Éligibilité

Si vous êtes une entreprise, de quelque type que ce soit, ou une agence de voyage, **et que vous êtes actuellement en partenariat validé avec un espace protégé ou un parc**, lui-même récompensé par EUROPARC, vous êtes éligible et pouvez poser votre candidature ! Si vous n'êtes pas sûr d'être éligible, veuillez vous mettre en relation avec votre parc pour plus d'informations.

Catégories

Nous souhaiterions vivement en savoir plus sur vos expériences et partager vos histoires. Nous nous sommes donc efforcés de poser des questions dans différents domaines, dans lesquels vous êtes susceptible de soutenir la destination durable. Nous avons essayé de faire en sorte que les questions soient aussi intuitives que possible.

L'une des catégories est obligatoire, à savoir **« Contribution à la conservation »**. Par conséquent, chaque candidat doit y répondre. Les 3 autres sont facultatives.

EUROPARC invite par conséquent tous les partenaires signataires de la Charte et agences de voyages à concourir pour les prix et ainsi à souligner leur action durable

**au profit de la nature,
des populations
et de l'économie.**

La contribution à la conservation apparaît au début de chaque catégorie.

Étant donné qu'il s'agit d'un principe fondamental de la Charte pour le tourisme durable dans les espaces protégés, nous vous demandons de nous parler de vos actions ou contributions directes en faveur des habitats et des espèces de votre espace protégé.

1. Réduire l'impact sur l'environnement

Dans cette catégorie, nous souhaitons connaître les moyens efficaces que vous employez pour réduire votre consommation d'énergie, vos déchets, et ainsi minimiser votre impact sur l'environnement.

2. Bâtir ma communauté

Dans cette partie, veuillez nous indiquer comment votre entreprise contribue au tissu culturel et social de votre communauté.

3. Promouvoir les valeurs de mon parc et de mon entreprise

Indiquez-nous comment vous promouvez votre engagement en matière de durabilité et la région magnifique que vous invitez chacun à visiter et à apprécier.

Processus de candidature

Nous vous invitons à vous porter candidat dans autant de catégories que vous le souhaitez. Pour ce faire, utilisez le formulaire disponible en ligne en français, en italien, en espagnol ou en anglais. Ces formulaires seront évalués par un jury national et un représentant d'EUROPARC.

Les meilleurs de chaque pays, dans chaque catégorie, seront soumis au jugement d'un jury international qui sélectionnera le vainqueur dans chaque catégorie.

Les lauréats seront annoncés à l'occasion de **la Cérémonie de la Charte EUROPARC 2019**. Une cérémonie de remise des prix locale peut être organisée pour chaque lauréat, mais les vainqueurs seront invités à assister à la Cérémonie de remise des prix qui se tiendra au **Parlement européen**, à Bruxelles, fin novembre/début décembre 2019.

Qui peut se porter candidat ?

Les Star Awards sont ouverts à toutes les **entreprises partenaires durables ou aux agences de voyages actuellement en partenariat validé** (conformément au Volet II ou III de la Charte) avec un espace protégé ou un parc, **lui-même récompensé par EUROPARC**.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au

21 de juin 2019

Le lauréat de chaque catégorie sera **soumis à un vote public**.

Le grand gagnant recevra, **de même qu'un représentant du parc ou de l'espace protégé avec lequel il est en partenariat**, une place gratuite pour assister à la Conférence EUROPARC 2020 !

Découvrez le réseau des **Destinations Durables EUROPARC** à l'adresse suivante :

europarc.org/network-sustainable-destinations

Critères

• **Travail collaboratif**
(avec des parcs ou d'autres partenaires)

• **Efficacité**
(l'action entreprise est-elle vecteur de changement ?)

• **Répétabilité**
(l'action entreprise peut-elle constituer un enseignement pour les autres qui peuvent alors s'en inspirer ?)

• **Originalité**
(s'agit-il d'une nouveauté ?)

• **Innovation**
(cela apporte-t-il du changement ?)

• **Durabilité**
(l'effet se ressent-il sur le long terme ?)

• **Impact sur la communauté**
(l'entreprise est-elle à l'origine d'une amélioration ou d'un gain pour la communauté dans son ensemble ?)

• **Qualité**
(l'initiative ou le projet a-t-il un impact sur les 4 dimensions de la durabilité ?)



Star Awards

Prix des **Partenaires** du Tourisme Durable

Directives destinées aux candidats

www.europarc.org/star-awards-2019



EUROPARC
Sustainable Tourism
in Protected Areas